

Compte-rendu du Conseil Municipal extraordinaire du 2/03/2016

Etaient présents : Mmes Sabrina CHAPUIS, MM. Laurent CHENU, Joël CHEVASSUS, Jérôme GOUSSET, Didier PEREZ, Jean-Paul ROY, Frédéric SIGNORI, Frédéric BREGAND, Nicolas GEY.

Absente excusée : Chantal PIZARD, procuration à Frédéric SIGNORI.

Absente non excusée : Françoise MARTIN.

Secrétaire de séance : Frédéric BREGAND

Ordre du jour unique : attribution du marché de travaux de la route forestière. L'attribution est faite sur un critère unique de prix. Sur les 11 entreprises ayant répondu, l'offre « prestation alternative 1 » de la société Rüstul remporte le marché. Après délibération, le Conseil vote à la majorité (9 pour, 1 contre) l'attribution du marché à la société Rüstul.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 17/03/2016

Etaient présents : Mmes Sabrina CHAPUIS, MM. Laurent CHENU, Joël CHEVASSUS, Jérôme GOUSSET, Didier PEREZ, Jean-Paul ROY, Frédéric SIGNORI, Frédéric BREGAND, Nicolas GEY.

Absente excusée : Chantal PIZARD, procuration à Frédéric SIGNORI.

Absente non excusée : Françoise MARTIN.

Secrétaire de séance : Frédéric BREGAND

Ouverture de séance à 20h30.

1/ Approbation du compte-rendu du précédent Conseil, à l'unanimité.

2/ Présentation par le Maire des Compte Administratifs (CA) 2015 : Le CA du CCAS retrouve un excédent de 870,55€ pour cet exercice (dépenses 2513,45€, recettes 3384,00€). Le résultat de clôture (cumul des excédents ou déficits des années antérieures) est un excédent budgétaire de 1943,47€. Le CA du budget eau-assainissement retrouve un déficit dans la section d'investissement en raison du remboursement anticipé des emprunts relais pour les travaux d'assainissement pour un montant de 510 000€. La section de fonctionnement présente un excédent de 4566,91€.

CA budget annexe	Investissement, €	Fonctionnement, €	Total, €
dépenses	576 362,92	88 926,59	665 289,51
recettes	215 269,85	93 493,50	308 763,35
Excédent		4 566,91	
Déficit	- 361 093,07		- 356 526,16

Le résultat de clôture présente un excédent budgétaire de 187 467,18€.

Le CA du budget principal retrouve un déficit d'investissement de 438,30€. La section de fonctionnement montre un excédent de 79 081,21€.

CA budget principal	Investissement, €	Fonctionnement, €	Total, €
dépenses	36 825,73	197 807,03	234 632,76
recettes	36 387,43	276 888,24	313 275,67
Excédent		79 081,21	78 642,91
Déficit	- 438,30		

Le résultat de clôture retrouve un excédent budgétaire 390 559,30€. Le résultat de clôture cumulé des budgets principal et annexe retrouve un excédent de 578 026,48€. Le Maire quitte la salle du Conseil pendant le vote des CA. Les CA sont votés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3/ Délibération du marché de travaux d'assainissement et de voirie : Parmi les offres proposées par les 7 entreprises candidates, l'entreprise Roger Martin remporte le marché. Le montant des travaux est de 426 396,02€ HT soit 511 675,22€ TTC. Le Conseil, après délibération, vote à l'unanimité l'attribution du marché à l'entreprise Roger Martin.

4/ Débat d'Orientation Budgétaire : une discussion s'engage sur les investissements possible à venir. Il est proposé d'aménager un parking sur le terrain communal derrière le bâtiment de la fanfare et la place de la mairie. La rénovation de l'intérieur de la mairie est proposée ainsi que l'ancien logement « ONF ». Il est proposé aussi de changer des compteurs d'eau parmi les plus anciens.

5/ Véloroute : le Conseil Départemental à l'intention de modifié le tracé de la véloroute qui passera par la commune de La Barre pour un montant de 200 000€. Il est proposé de garder le tracé actuel comme un itinéraire bis.

6/ Commission bâtiment de la CCJN : Frédéric Signori fait le compte rendu de cette commission. L'estimation du montant des travaux de rénovation de l'Ecole de Musique Associative de Jura Nord s'élève à 872 000€ HT soit 1 046 400€ TTC. Le montant des travaux de rénovation du gymnase à Fraisans est estimé à 1 380 000€ HT soit 1 656 000€ TTC. Pour le projet de construction de l'école de Gendrey, un diagnostic technique du bâtiment et un nouveau concours de maîtrise d'œuvre vont être demandé sans attendre la décision du Tribunal Administratif (la CCJN est en procès avec l'architecte qui devait se charger de la maîtrise d'œuvre initiale). Les communes de Fraisans et d'Orchamps se sont proposées pour accueillir la future Gendarmerie.

8/ Informations diverses :

- Commission patrimoine-embellissement-environnement se réunira mardi 22 mars pour le choix des fleurs.
- CCAS : les enfants de l'école partiront en classe de mer cette année. Le montant demandé aux familles s'élève à 180€ par enfant. Deux familles ont demandé une aide et seront reçus par le Maire et Sabrina Chapuis vice présidente du CCAS.

La séance est levée à 22h40.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24/03/2016

Etaient présents : Mmes Sabrina CHAPUIS, Chantal PIZARD. MM. Laurent CHENU, Jérôme GOUSSET, Didier PEREZ, Frédéric SIGNORI, Frédéric BREGAND, Nicolas GEY.

Absent excusé : Joël CHEVASSUS, sans procuration. Jean-Paul ROY, procuration à Laurent CHENU

Absente non excusée : Françoise MARTIN.

Secrétaire de séance : Frédéric BREGAND

La séance est ouverte à 20h40.

1/ Approbation du compte-rendu du précédent Conseil, à l'unanimité

2/ Travaux : Le montant des travaux s'élevant à 511 675,24€ TTC, les subventions attendues (Agence de l'Eau et Conseil Départemental) d'environ 168 000€, la part de TVA récupérée d'environ 60 000€, la part restant à payé pour la commune s'élèvera à 283 979€.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de 30% votée à l'unanimité par le CM. Une demande similaire auprès de l'Agence de l'Eau est votée à l'unanimité. Une demande d'emprunt d'un montant de 290 000€ auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation est votée à l'unanimité par le CM. La durée de cet emprunt sera sur 30 ans au taux de 1,5%.

3/ Cotisations au SIDEC : la cotisation au SIDEC pour la maintenance du logiciel MAGNUS s'élève cette année à 2410€. Le CM vote à l'unanimité cette adhésion. La cotisation au SIDEC pour l'aide à la gestion de l'eau s'élève cette année à 1432€. Cette adhésion est votée à l'unanimité par le CM.

4/ Taxes locales : depuis deux ans le taux des taxes locales est inchangée dans la commune. Ces taux sont de 11,22 pour la taxe d'habitation, de 8,8 pour le foncier bâti et de 17,21 pour le

foncier non bâti. Sachant que la CCJN a déjà augmentée deux ans de suite le taux de ces taxes et que cette année encore une augmentation est prévue, le CM décide, après délibération, de voter à l'unanimité le maintien du taux actuel pour cette année encore.

5/ CCAS : Sabrina Chapuis fait le compte rendu du RDV avec les deux familles ayant sollicité l'aide du CCAS pour la classe de mer (revenus et charges des foyers). Il est proposé au CM de voter une aide afin que le reste à payer pour ces familles soit de 80€ (le prix étant de 180€). Cette est adopté à la majorité (1 abstention) par le CM.

6/ Demande de subvention de l'école pour la classe de mer : le CM vote à l'unanimité une subvention de 20€ par enfant.

7/ Demande de subvention de la fanfare : après présentation des budgets 2015 et prévisionnel de 2016, le CM vote à l'unanimité une subvention de 1200€ pour la fanfare.

8/ Budget prévisionnel 2016 du CCAS : le BP est présenté par le Maire. Une subvention de 2800€ est proposée en recette de fonctionnement ce qui ajouté au report de l'excédent de l'année dernière représente des recettes attendues de 4 743,47€, montant équivalent aux dépenses de fonctionnement prévues. Le BP est voté à l'unanimité par le CM.

9/ Budget prévisionnel principal 2016 : à partir de cette année les budgets eau-assainissement et principal sont fusionnés. Les dépenses d'investissement prévues représentent 780 752,06€ comprenant notamment 90 000€ pour financer les aménagements extérieurs, 600 000€ pour les travaux et 31 000€ pour les études et la maîtrise d'œuvre. Les recettes d'investissement prévues se montent à 796 082,11€ comprenant notamment 290 000€ d'emprunt et 168 000€ de subventions. Les dépenses de fonctionnement prévues se monteraient à 635 620,48€ comprenant notamment 121 000€ pour les charges, 65 000€ pour les frais de personnel et 30 000€ pour l'école. Les recettes de fonctionnement prévues se monteraient à 910 260,30€ comprenant notamment l'excédent reporté de 578 000€, 50 000€ pour le bois (affouage et vente de bois), 55 000€ pour la vente d'eau, 84 000€ pour les taxes locales et 70 000€ pour les dotations de l'Etat.

	Investissement, €	Fonctionnement, €	total
dépenses	780 752,06	635 620,48	1 416 372,54
recettes	796 082,11	910 260,30	1 706 342,41
total	15 330,05	274 639,82	289 969,87

10/ ONF : un devis de travaux forestiers est proposé au CM par l'ONF. Les travaux dans la parcelle 71r et de nettoyage manuel dans la parcelle 52r sont acceptés à l'unanimité par le CM. Les travaux de nettoyage manuel dans la parcelle 71r ne sont pas acceptés. Un nouveau devis devra être proposé par l'ONF.

11/ Informations diverses : la question est posée de savoir si la visite de contrôle de l'aire de jeu est possible avant le 1^{er} mai, jour du vide grenier de l'association de défense de l'école. Angéline Pasteur, notre secrétaire, a accouché d'une fille. Elle reprendra son travail le 4 juillet à temps partiel. De nouveaux horaires d'ouverture de la mairie seront mis en place.

Fin de séance à 22h45.